

Profession : assistante de vie scolaire - 1/1

Et si ! Moi aussi... Je vous présente dans cet article un métier bien utile : Assistante de vie scolaire...

Le gouvernement a annoncé cette semaine des moyens pour l'intégration scolaire des enfants handicapés. A la rentrée 2003, 5.000 assistants de vie scolaire supplémentaires seront recrutés. Ces jeunes qui accompagnent les enfants handicapés à l'école. C'est le cas de Vanessa, 25 ans qui s'est pris d'une véritable passion pour ces enfants.

Il s'agit d'être avec eux dans leurs apprentissages, dans leurs relations avec les autres. On a vraiment un rôle de médiateur. Avec les enfants dont je m'occupe, il faut donner du sens à tout ce qui se passe, faire du lien. C'est être là sans être là, ce n'est pas faire à la place de l'enfant.

Vanessa n'était pas formée, elle a appris sur le tas. Les choses n'ont pas toujours été faciles avec les enseignants et les parents. Aujourd'hui tout va mieux. Vanessa s'occupe de deux petits garçons de 4 et 6 ans, Sacha et Meriadec, tous deux handicapés mentaux. L'intégration scolaire, elle y croit parce qu'elle la vit au quotidien.

Dans un milieu ordinaire, ils sont beaucoup plus stimulés à tous les niveaux. Et s'ils sont bien accompagnés ils peuvent évoluer de manière plus rapide et plus structurante pour eux. Ils s'adaptent vraiment à la société dans laquelle ils vont vivre, ils peuvent vivre.

Des enfants handicapés à l'école, c'est bien pour eux bien sur, mais aussi pour les autres, Vanessa en est persuadée. Ces enfants deviendront des adultes tolérants.

Une enfant de l'école maternelle où je travaille m'a dit au sujet de l'enfant dont je m'occupe, il devient comme nous. Il commençait à parler, il pouvait dialoguer avec eux, donc il était vraiment accepté, alors qu'il est atteint d'un trouble qu'il aura toute sa vie.

Vanessa s'occupe de ces enfants depuis 2 ans. Pour elle ce n'est pas un petit boulot mais un vrai métier. Elle souhaite continuer à le faire longtemps. Même si son statut n'est pas très clair, elle ne se fait pas de souci. L'éducation nationale ne peut plus se passer de ses assistants de vie scolaire.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site du [ministère de l'éducation nationale](http://www.education.gouv.fr).